

GREFFE



VILLE DE BEAUCEVILLE

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-533 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-340
CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME

AVIS PUBLIC

L'avis public est par les présentes, donné:

Lors d'une séance tenue le 7 avril 2025, le conseil a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro 2025-533 modifiant le règlement 2016-340 concernant le plan d'urbanisme

QUE le règlement vise, notamment, à :

- D'enlever une affectation Conservation naturelle (Cn) qui avait été ajoutée par le règlement 2023-504 et de remettre une affectation Résidentielle (H) et Expansion urbaine (Ex).

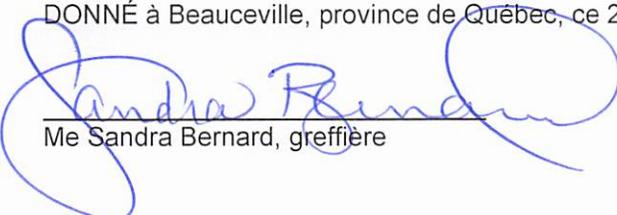
QUE les procédures suivantes ont été accomplies préalablement aux présentes :

- | | |
|------------------------------------------------------------|-----------------|
| - Avis de motion : | 17 février 2025 |
| - Dépôt et adoption du projet de règlement : | 3 février 2025 |
| - Avis public d'une assemblée de consultation (internet) : | 6 février 2025 |
| - Avis public d'une assemblée de consultation (journal) : | 12 février 2025 |
| - Tenue de l'assemblée publique de consultation : | 6 mars 2025 |
| - Adoption du règlement : | 7 avril 2025 |
| - Approbation par résolution de la MRC Beauce-Centre : | 21 mai 2025 |
| - Certificat de conformité de la MRC Beauce-Centre : | 27 mai 2025 |

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

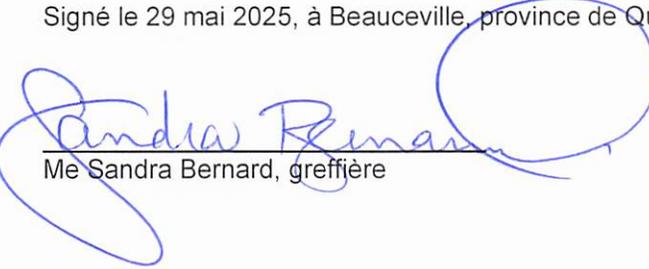
DONNÉ à Beauceville, province de Québec, ce 29 mai 2025.


Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 29 mai 2025.

Signé le 29 mai 2025, à Beauceville, province de Québec.


Me Sandra Bernard, greffière